Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 78 (1933)

Heft: 6

Artikel: Éléments de tactique que la pratique des exercices doit rendre familiers

aux cadres de la compagnie

Autor: Léderrey

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-348296

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 26.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

REVUE MILITAIRE SUISSE

Pour la Suisse:

ABONNEMENT

Pour l'Etranger :

1 an fr. 12.—; 6 mois fr. 7.— 3 mois fr. 4.—

Prix du Nº fr. 1.50

1 an fr. 15.—; 6 mois fr. 9.— 3 mois fr. 5.—

DIRECTION ET RÉDACTION :

Major R. Masson, La Florelle, Chemin du Grey, Lausanne. Tél. 32.217.

ADMINISTRATION, ABONNEMENTS, VENTE:

Avenue de la Gare 23, Lausanne.

Compte de chèques post. II.5209

ANNONCES: Agence de publicité Gust. Amacker, Palud 3, Lausanne.

Eléments de tactique

que la pratique des exercices doit rendre familiers aux cadres de la compagnie 1.

Le texte qui suit a été rédigé, par l'instructeur d'arrondissement de la 1^{re} division, à l'intention des écoles de sous-officiers et de recrues.

Basé sur l'étude du Règlement d'exercice de l'infanterie (1930), il s'efforce d'en dégager quelques idées directrices groupées dans un programme de travail clair et précis. En publiant ces lignes, nous sommes persuadés que nos officiers de troupe les liront et les méditeront avec fruit. Elles constituent un aide-mémoire utile et faciliteront certainement l'élaboration des programmes de travail ainsi que l'enseignement de la tactique des petites unités dans les cours de répétition. (Réd.)

1. GÉNÉRALITÉS.

A. La troupe doit être :

Attentive et rendue apte, sur un signe ou à la voix, à prendre n'importe quelle formation de combat (132-139), à se jeter derrière un couvert (141) en gardant les yeux sur

¹ Les chiffres entre parenthèses se rapportent au R. ex. J.

le chef, à prendre position (142), avec intervalles diminués, derrière un couvert, à se fractionner (221-225).

Rapide dans chaque allure (pas, bonds, reptation).

Adroite à s'adapter au terrain, en vue de

$$se\ mouvoir:$$
 utiliser $\left\{ egin{array}{ll} \mbox{la couverture} \mbox{et les plis} \end{array} \right\}$ du sol

à l'arrêt se protéger contre { les vues (masques, camouflage) les coups (couverts, fossés, abris) tirer avec l'effet maximum (ouverture du feu sans perte de temps, par surprise, précise).

B. Les cadres doivent être alertes et décidés.

A l'effet de faciliter leur tâche, on s'efforcera d'inculquer quelques connaissances tactiques solides, et en particulier l'exacte notion de certains termes militaires

une $\begin{cases} pour\ apprécier\ les\ situations\ et\ prendre\ une\ décision\ méthode \end{cases}$ pour animer les subordonnés (orienter et ordonner), quelques réflexes tactiques.

Connaître certains principes tactiques ne sert à rien si l'on n'a pas acquis, *sur le terrain*, l'habitude de les appliquer à des cas concrets. Ces exercices feront ressortir la nécessité de posséder quelques réflexes permettant d'agir vite et bien pour maîtriser les situations souvent imprévues du champ de bataille.

2. LA MISSION.

Donner une mission tactique, c'est:

préciser d'une part le terrain sur lequel le subordonné devra agir
puis la direction ou le front qu'il devra prendre

ordonner d'autre part quelle activité on attend de lui, son attitude ?
puis la limiter dans le temps.

a) Terrain: point, ligne, axe, portion, compartiment, secteur de feu.

A l'attaque

| Connaître | Sa base d'attaque | Son axe d'attaque |

 $\begin{array}{c} \text{Le} \\ \textit{défenseur} \\ \text{doit} \\ \text{savoir} \end{array} \left\{ \begin{array}{c} \text{la position délimitée latéralement qu'il doit} \left\{ \begin{array}{c} \text{tenir} \\ \text{ou} \\ \text{occuper} \end{array} \right. \\ \text{où diriger ses} \\ \textit{pour un tir} \left\{ \begin{array}{c} \text{d'arrêt} \\ \text{ou de} \\ \text{barrage} \end{array} \right\} \begin{array}{c} \text{une ligne} \\ \text{délimitée} \\ \text{latéralement} \\ \text{pour un tir de harcèlement} \end{array} \right. \\ \text{pour un tir de harcèlement} : \text{ un quadrilatère} \end{array}$

Pour une retraite, dégageant le champ de tir des échelons arrière on ordonnera l'endroit où se rendre addisposition l'endroit où se rendre addisposition (front)

b) **Direction:** en principe, choisir un point bien *visible* et très *éloigné*. Dans certains cas, on utilise les points cardinaux et l'on sera obligé de recourir à la boussole (poussière, fumée et nuages artificiels du champ de bataille).

c) Attitude:

Attaquez! (= prenez tel point ou telle portion de terrain).

Tenez! (= défendez jusqu'au dernier homme et sans céder un pouce de terrain).

Occupez! (= installez votre troupe sur... de... à...)

Combat

Retirez-vous en combattant! (= en harcelant l'ennemi).

Retirez-vous sans combattre! (= sans que l'ennemi s'en doute).

En réserve! (= à ma disposition pour telles missions éventuelles).

Neutralisez! (= appuyez tel élément par votre feu, faites taire le feu ennemi qui gêne ou empêche sa progression!)

Harcelez! (= par des rafales soudaines et précises, surprenez tantôt ci, tantôt là, les éléments ennemis et ralentissez leur progression!)

Feu

Barrez! (= gênez par votre feu le débouché d'un ennemi — lisière de forêt ou de village crête, etc.).

Arrêtez! (= par un feu, généralement flanquant, clouez l'ennemi sur telle ligne: il ne doit plus pouvoir faire un pas!)

(= incrustez-vous dans le sol et renforcez le | protégez-vous par tous les moyens contre les projectiles, de façon à pouvoir durer!)

Prenez-la avec...! (= informez-vous de sa situation, de ses intentions ainsi que de tout ce qui peut nous intéresser et fournissez-lui tout renseignement utile du même genre).

Explorez! (= allez me chercher tel renseignement sur l'ennemi: quoi? où? quand? que faisant?)

Explor. Sûreté

Surveillez! (= je veux être averti à temps de l'approche de l'ennemi, tenez bon jusqu'à ce que je sois prêt!)

Observez! (= installez-vous de façon à me fournir tel renseignement).

d) Temps:

à tel moment — dès tel moment — depuis...à...—jusqu'à... Si le moment n'est pas fixé par une heure, mais par un événement, un ordre ou un signe, il est grandement utile que le subordonné puisse déterminer approximativement le moment.

Moyen mnémotechnique : Te(rrain), di(rection), at(titude), temps, li(aison), s(ûreté), e(xploration) = Tedy attend Lise.

Même si *la mission* se borne à prescrire l'attitude au combat ou au feu, elle *implique toujours l'obligation* pour le subordonné et suivant les circonstances :

- 1º d'explorer pour son propre compte et de s'assurer;
- 2º de chercher et de maintenir la liaison;
- 3º de chercher et de maintenir le contact avec l'ennemi;
- 4º de faire un usage intense de l'outil de pionnier à chaque moment de répit.

3. L'ORIENTATION.

La mission tactique ne suffit jamais, car le subordonné doit pouvoir :

Collaborer à l'œuvre commune et faire acte d'

Initiative, concordante, lorsque sa mission se révèle inexécutable ou qu'elle est terminée et qu'il ne reçoit plus d'ordres.

Le subordonné doit donc *être orienté*, c'est-à-dire *connaître* ce qui l'entoure immédiatement : (la croix fédérale +)

- a) l'ennemi, les derniers renseignements connus;
- b) les collaborateurs voisins, leur situation et leur mission ;
- c) le chef, son emplacement et ses intentions.

4. La reconnaissance du terrain et le plan.

Le succès d'une mission dépend dans une large mesure du soin que l'on aura pris d'étudier le terrain d'action. Cette reconnaissance nécessite une tranquillité d'esprit qu'un chef talonné par sa troupe n'a pas. Il doit donc *décoller* avec une ordonnance, se porter en avant et faire conduire la troupe sur un point déterminé.

Le remplaçant chargé de cette tâche organise la liaison visuelle nécessaire (év. par relais) pour que le chef ne doive pas abandonner l'observation importante de l'ennemi ou du terrain en venant chercher sa troupe.

L'ordonnance peut être chargée, après avoir été rendue attentive par le chef aux cheminements soustraits aux vues ennemies, d'aller guider la troupe ou les subordonnés.

Reconnaître, c'est se demander : « étant donnés ma mission,

ce que je connais de l'ennemi des intentions de mon chef de mes voisins

comment tirer le meilleur parti du terrain sur lequel je dois agir pour *poster* ou faire *mouvoir* mes hommes \ suivant pour augmenter l'effet de mon *feu* \ la mission? pour n'être pas *surpris* (mesures de sûreté)? »

Le plan né de la sorte est complété par la question :

« Comment vais-je *sérier* chronologiquement mes ordres ? »

N'ordonner que jusqu'à l'horizon visuel observable. Au delà ne communiquer que des *intentions*. Compléter les ordres au fur et à mesure que l'on est mieux orienté.

5. LA RÉPARTITION DU TRAVAIL.

Dans certains cas l'ordre pourra être donné à tous les suborbonnés réunis, mais dès qu'il y a *urgence* (combat de rencontre, par exemple), il est donné à chacun en particulier, de façon à pouvoir parer aux besoins les plus pressants.

Si le manque de temps empêche le chef d'orienter un subordonné sur l'emplacement même que ce dernier doit occuper, le chef ira ultérieurement et aussi tôt que possible contrôler les dispositions prises.

Un avantage appréciable de l'ordre partiel est de permettre d'orienter le subordonné à l'endroit d'où celui-ci peut voir son terrain d'action.

Même s'il y a urgence, le subordonné *répète* toujours *au moins* sa mission. Il est souvent indiqué de la lui dicter. Le chef s'assure qu'il a bien été compris; il ne craindra pas de faire précéder son ordre d'un bref échange de vues.

Dès la sct. et au-dessus, le chef dispose au combat d'éléments :

- I. engagés, sur lesquels il n'aura que peu ou pas d'action au cours d'une attaque (d'où nécessité de les bien orienter au départ).
- II. de feu, qu'il s'efforcera de diriger, à l'attaque, par concentrations successives et dont il aura, dans la défense, adapté les trajectoires au terrain (plan de feu).
- III. *en réserve*, qu'il aura sous la main, bien orientés en tout temps et prêts à intervenir sans délai : à défaut de réserve l'action personnelle d'un chef risque d'être nulle.

6. La collaboration (motto: l'union fait la force).

Chacun, même isolé, doit combattre de son mieux ; mais pour briser la résistance adverse, il faut que les efforts soient groupés et convergent sur l'idée dirigeante du supérieur.

Aux fins de réaliser cette collaboration, chaque chef se préoccupe, s'il commande un élément:

a) engagé
(gr., sct., ou cp.)

dans l'attaque { de la façon dont il est appuyé d'en haut, d'appuyer ses subordonnés, d'être protégé par ses voisins, de les protéger (visite personnelle), d'avoir l'œil ouvert pour repérer b) de feu

dans l'attaque

de surveiller étroitement l'élément à protéger

d'être prêt à tirer

dans la défense, voir a) défense les points où l'eni. pourrait gêc) en réserve

d'être bien et constamment le rôle prévu pour la réserve la situation

de se préparer, mentalement au moins, à intervenir

Durant toute action chaque chef doit ses subordonnés, ses voisins,

afin d'en obtenir en retour des renseignements utiles sur

le plan du chef le rôle prévu pour la réserve la situation

son supérieur, ses subordonnés, ses voisins,

l'ennemi, leur situation propre, év. le terrain.

7. Le maintien de la cohésion

s'obtient : (S. C. 218, 219, 232, 3e alin.)

 $\text{dans l'attaque} \left\{ \begin{array}{l} \textit{lat\'eralement}, \text{ en donnant} & \text{facile \`a} \\ \text{une direction} & \text{et lointaine} \\ \\ \textit{en profondeur}, \text{ en fixant des lignes de} \\ \text{rendez-vous,} \end{array} \right.$

dans la défense (S. C. 287) par les *visites* personnelles entre chefs voisins (surtout des chefs de gr.)

par l'organisation soignée des moyens de *transmission* (coureurs, relais, signaux optiques, etc.)

Remarque. Le maintien du parallélisme des axes d'attaque est d'une importance capitale. Pour le réaliser pleinement

il faut

déployer à temps (ouvrir l'éventail aux vues de l'eni, c'est exposer le flanc des fractions à ses coups),

fixer une base d'attaque rigoureusement à cheval sur l'axe.

8. Manœuvre d'une résistance ennemie.

Si le feu adverse est d'une efficacité telle qu'il arrête un élément à un endroit déterminé et qu'on ne puisse le faire taire, tout homme de renfort est voué à la mort.

C'est ailleurs qu'on pousse un nouvel élément, pour déborder la résistance, hors de portée de son feu ajusté. D'où :

Première règle : attaquer par les couloirs de moindre résistance, les rechercher par un déploiement à larges intervalles de la première ligne, puis y canaliser les éléments qui suivent.

Deuxième règle : attaquer du fort au faible, c'est-à-dire concentrer ses moyens là où l'ennemi en a le moins.

Si la résistance ne tombe pas à la suite du débordement ou de sa simple menace, elle peut être réduite par une attaque de flanc, généralement menée par des éléments de deuxième échelon, que ceux de premier échelon protègent dans la direction la plus dangereuse.

Dans un combat de rencontre, ne pas trop se préoccuper de savoir si l'on veut déborder par la droite ou par la gauche. L'essentiel est d'agir.

9. Emploi des réserves dans la défense.

Les réserves de secteur (S. C. 285) sont destinées en premier lieu à remplacer les éléments du réseau de feux d'arrêts qui seraient mis hors de combat, car c'est devant ce réseau que doit se briser l'attaque.

Dans l'attente, ces réserves de secteur organisent la doublure du réseau de feu sur les points où ce réseau paraît faible, c'est-à-dire où il apparaît que les armes de la défense ne pourront pas se soustraire longtemps à un repérage. Elles creusent des tranchées et établissent des obstacles (S. C. 285).

C'est dès lors un non-sens que de renoncer à ce renforcement du terrain pour livrer des *contre-assauts* en terrain découvert. Il ne faut user des contre-assauts que dans les deux cas mentionnés au chiffre 294 du S. C.

Le contre-assaut est une opération difficile. Pour qu'elle réussisse il faut :

en prescrire exactement les limites et la portée,

la préparer et, même dans une situation de guerre, l'exercer,

prévoir la rupture de l'élan adverse par un feu frontal (ou latéral) et l'exploitation de cette surprise par un élément de choc, surgissant par le flanc (ou de face) et agissant par la grenade et la baïonnette,

ordonner l'attitude à observer en cas de réussite ou d'échec.

Si l'on ne veut pas se jeter sur l'ennemi pour l'arrêter, il faut alors recourir à des *barrages de feux*. Dans ce cas, il n'y a ni contre-assaut ni contre-attaque. Le terme de «contre-attaque par le feu » doit être banni de la terminologie militaire ; il prête à confusion.

10. Le feu des armes automatiques.

L'attaque, c'est le feu qui marche. La manœuvre, c'est le feu qui se déplace. La défense, c'est le feu qui arrête. (Maréchal Pétain.)

L'activité du chef d'une arme automatique se manifeste par le souci d'agir:

- a) au moment voulu, d'où la nécessité de surveiller :
 à l'attaque, l'élément qu'il est chargé d'appuyer,
 les endroits où il présume des sources de feu eni.;
 dans la défense, le terrain qu'il doit battre de son feu,
- b) par surprise, d'où nécessité de ne démasquer son emplacement,

ni en l'occupant,

ni par un camouflage défectueux,

ni par la maladresse des servants et pourvoyeurs, ni par des rafales, lorsque le coup par coup suffit.

- c) avec l'effet maximum, d'où nécessité de chercher: à gagner la bonne portée de tir (choix et reconnaissance de la nouvelle position ainsi que du cheminement pour s'y rendre). Le chef de sct. organise la progression par échelon.
 - à toucher l'objectif d'emblée,
 - soit qu'il ait pu régler son tir (coup par coup ou, loin de l'ennemi, par des séries),
 - soit qu'il ait dû se résigner à apprécier les distances (télémètre) et à noter les *hausses* sur un croquis de feu, où les objectifs probables sont désignés par des lettres. Les chiffres sont réservés au chef de sct., qui signalera de la sorte les *concentrations de feu* envisagées par lui.
- d) par transports de feux rapides (cas de harcèlement et de neutralisation) en désignant les objectifs,

soit par les lettres de son croquis (dont le tireur a le double, ce qui permet au chef de décoller pour mieux observer),

soit par travers de doigts (et direction des heures de la montre), à partir d'un *point de repère* choisi au centre de son secteur de feu, plutôt en arrière,

e) en durée, d'où nécessité:

de se couvrir contre les coups (position de flanc et outils de pionnier),

de prévoir et d'organiser des *positions de rechange*, d'assurer le ravitaillement en *munitions* et en *eau* (dépôts).

11. Agir!

« L'art de la guerre se peut enfermer en deux termes : agir et agir en sûreté. » (Maréchal Foch.)

L'inaction	est une <i>faute</i> dont profite l'ennemi pour	gagner un terrain qu'il faudra payer cher, ou s'incruster dans le sol pour le mieux garder, amener des renforts et des munitions et préparer un tir plus meurtrier
	est une <i>lâcheté</i> , elle signifie	je renonce à exploiter l'occa- sion favorable, j'abandonne mes camarades, je ne suis plus digne de com- mander

Encourager la *volonté d'agir* par la critique : ne relever qu'avec beaucoup de bienveillance les erreurs tactiques, mais se montrer très *dur* en cas d'inaction.

a) AGIR RÉSOLUMENT

Créer ce réflexe en choisissant de préférence des exercices donnant l'occasion de passer rapidement du mouvement à l'attaque ou à la défense : ne tolérer alors que des ordres partiels. Un engagement énergique des échelons avancés dans le paralyse l'ennemi,

combat de rencontre renseigne mieux le chef, et

lui donne le temps de mûrir son plan.

Cet engagement dépend de la vigilance de l'appui de feu (S. C. 212, 225, 231, 232).

Dans la défense urgente (S. C. 266),

lance la sct. mitr. en position provisoire de le cdt. cp. le cdt. cp. surveillance, avec mission de harcèlement, jette quelques gr. en postes avancés, puis reconnaît et répartit ses sections.

Il garde au moins une sct. en réserve de feu ou pour un contre-assaut.

Le chef de sct. place souvent ses F. M. au centre de son secteur; leurs feux flanquants divergent; un gr. fus. couvre chaque aile, le dernier gr. est réserve derrière le centre.

b) Agir en sûreté

Il n'y a sûreté que s'il y a liaison visuelle ou possibilité de liaison instantanée entre ceux qui couvrent et ceux qui sont protégés.

12. L'OUTIL DE PIONNIER

est une *arme*, au même titre que le fusil.

« Une bonne infanterie incrustée au sol est à peu près indéracinable et indestructible... La meilleure infanterie qui n'adhère pas au terrain est décimée et balayée par le feu...» (Cdt. Delmas.)

En temps de paix exiger que les combattants plantent leur outil en terre, chaque fois que l'état des lieux interdit de creuser le sol; demander aux gradés quel genre de couvert ils auraient fait préparer.

Colonel LÉDERREY.